

POINTS DE VIGILANCE PARCOURSUP 2022 :

- Mise à jour des formations encore en cours (notamment pour les formations en alternance)
- Se préparer à l'inscription qui commence le 20 Janvier et se termine le 29 Mars avec les vœux à formuler : votre INE et mel valide.
- Un code confidentiel sera indiqué une fois et faudra initialiser un mot de passe pour accéder à son dossier confidentiel
- Ne pas se mettre sur le téléphone et attendre le dernier jour pour s'inscrire car procédure assez longue
- Vérifiez les rubriques pré-remplies et procédez aux vœux en sélectionnant les formations après avoir bien lu les informations des fiches ou sites établissements :
 - o 10 vœux maxi à temps plein et 10 vœux maxi en apprentissage (les sous vœux sont les établissements par vœu multiple. Ex BTS MCO = un vœu et Evreux = sous vœu).
 - o Jusqu'à 10 sous vœux par vœu multiple et 20 sous vœux au total. Les vœux en réseau comme les écoles d'ingénieurs, de commerce, IEP....n'ont pas de sous vœux comptabilisés (établissements illimités par groupe de vœux).
- Jusqu'au 7 Avril pour constituer ses dossiers en ligne et confirmer les vœux pour qu'ils soient considérés.
- Pour ceux et celles qui cherchent un employeur, commencez dès maintenant (lien « bonne alternance » sur les fiches formations, voir padlet ressources sur le site lycée et démarches personnelles) : sans employeur à partir de Juin, pas de proposition d'admission
- Attention, toutes les formations ne sont pas en ligne via parcoursup.
- Sectorisation pour les licences : adresse des deux responsables légaux ou du jeune majeur isolé. Mentionner tout changement au secrétariat avant le 7 Avril ou dérogation avant le 13 Mai via le vœu L1 (ensuite, rubrique contact pour signaler).
- Ne pas se limiter dans vos vœux ou s'autocensurer et élargir à des vœux non sélectifs et académiques (licences).
- Au moment des réponses, respecter les délais sinon vous perdrez vos propositions
- Si problème technique ou particulier lié à parcoursup : rubrique contact de la plateforme
- Pour l'accompagnement : vos PP et psyen, CIO.
- Si problématique particulière (handicap, sportif de haut niveau, en charge parentale : saisir dans la rubrique contact la CAES (commission académique).
- Inscriptions une fois le vœu accepté définitivement (plus de vœux en attente).

- Bourses et logements avec le Crous (demande mi Janvier à Mai). Info sur messervices.etudiant.gouv.fr